**FICHE MISSION**

**Intitulé de la mission**

Participer à la lutte contre le harcèlement scolaire

et favoriser la mise en place d’une culture de la bientraitance au sein des établissements scolaires

**Objectif de la mission**

En s’engageant dans cette mission, le volontaire s’implique dans les projets de lutte contre le harcèlement scolaire en favorisant les liens entre les différents acteurs d’un établissement ou d’un ensemble scolaire par la mise en place d’une culture de la bientraitance.

**Thématique (axe \*) principale de la mission**

Citoyenneté

**À quel objectif d'intérêt général répond-elle ? (objectif de citoyenneté, intérêt sociétal et non intérêt pour l’établissement, le volontaire ou toute autre structure du réseau )**

La prévention et la lutte contre le harcèlement entre élèves est l'une des priorités du gouvernement et de l'Éducation. Depuis 2018, l’Enseignement catholique a développé au sein de son réseau le Programme de protection des publics.

**Quelles pourraient être les activités confiées aux volontaires ?**

Le volontaire, sous la responsabilité du tuteur et de l’équipe éducative, contribuera à mettre en œuvre différentes actions, dans le but de saisir les enjeux de la maltraitance, de prévenir et d’agir :

* Participer à la planification et à la conception d’ateliers ou d’actions de sensibilisation contre le harcèlement scolaire, collaborer à l’animation de ces ateliers :
* Questionnaire, mise en œuvre de conférences, de projections de films, de débats, vidéos …
* Mettre en œuvre des temps forts en lien avec des évènements internationaux ou nationaux
* En lien direct avec le personnel dédié, faire le lien avec les conséquences sur le bien-être et la santé mentale
* Mettre en œuvre les élèves ambassadeurs, rendre les élèves acteurs dans cette lutte
* Mettre en place des actions, des animations sur les temps périscolaires, contribuant à l’amélioration du climat scolaire
* Faire connaitre les actions menées en utilisant le site internet de l’établissement
* Impliquer les parents d’élèves, en organisant des rencontres pour instaurer un dialogue famille/école
* Être présent avec le chef d’établissement aux différentes rencontres avec les délégués de classe.

**En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?**

Le volontaire a un regard neuf dans la structure qui le place différemment dans l’équipe éducative.

Il peut être un facilitateur pour le 3PF (Programme de protection des publics fragiles) et le plan BOUSSSOLE.

Il est un jeune au service des besoins des jeunes.

**En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?**

Accessible à tous les jeunes de 18 ans, sans condition de diplôme.

Le volontaire doit avoir une appétence pour le contact avec les jeunes et être sensible à cet enjeu de citoyenneté et de santé publique.

**De quelle aide : support/référent au national ou en territoires /formation…. peut bénéficier soit le tuteur, soit le volontaire pour la mise en œuvre de cette mission  ?**

Le référent diocésain 3PF

Le [site internet 3PF](https://prevention-harcelement.enseignement-catholique.fr/) – Les documents à disposition (Livrets 3PF, vidéos, etc…)

La formation spécifique proposée par le SGEC.

**A quel grand programme « officiel » , objectif, priorité de l’Enseignement catholique … cette mission peut - elle s’intégrer ? A quel objectif de l’EC cette mission répond-elle ?**

L’Enseignement catholique, par le projet qu’il porte, a pour volonté de répondre aux problématiques de harcèlement par une double ambition : d’une part, réfléchir et mettre en place une culture de la prévention et de la co-vigilance, et, d’autre part, déployer la culture d’un établissement bientraitant, basée sur la relation confiante.